

3^{ème} Conférence des Ambassadeurs de Côte d'Ivoire
Discours de SEM Charles koffi DIBY, Ministre d'Etat,
Ministre des Affaires Etrangères

- **Excellence Monsieur le Président de la République,**
- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget,**
- **Madame et Messieurs les Présidents des Institutions de la République,**
- **Messieurs les Ministres d'Etat,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,**
- **Honorables invités, Mesdames et Messieurs,**

Qu'il me soit d'abord permis d'exprimer mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour avoir autorisé la tenue de cette 3^{ème} Conférence des Ambassadeurs de Côte d'Ivoire.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Depuis votre accession à la magistrature suprême de notre pays, vous n'avez de cesse, dans vos discours et dans vos actes, d'afficher votre ambition légitime de redonner à la Côte d'Ivoire son rayonnement d'antan, par une diplomatie plus forte et une économie plus prospère et compétitive, après une dizaine d'années d'instabilité politique qui a été dévastatrice pour notre pays, dans toutes ses composantes.

C'est dans ce contexte que, dès ma prise de fonction à la tête de ce prestigieux Département des Affaires Etrangères, dont vous avez bien voulu me confier la charge, vous m'avez instruit, en guise d'orientation à la réalisation de votre noble et haute vision de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020, de privilégier trois axes d'action :

- d'abord, mettre la diplomatie au service de la promotion économique ;
- ensuite, moderniser l'outil diplomatique ;
- et enfin, accroître le taux de couverture de nos Représentations dans le Monde.

En effet, le 22 novembre 2012, vous avez, dans la perspective « ***d'une action diplomatique ambitieuse*** », affirmé que « ***Désormais, pour jouer pleinement le rôle de moteur économique de la sous-région, nous avons fait ce choix de l'Eco-Diplomatie pour mobiliser les ressources financières de nos partenaires en faveur du développement économique et de la création de richesse en Côte d'Ivoire*** ».

Vous avez également indiqué que la Côte d'Ivoire doit « ***disposer d'un outil diplomatique bien qualifié, disposant de moyens et ayant défini ses priorités d'action*** », afin de lui permettre de « ***bâtir des rapports plus opérationnels avec les entreprises, les opérateurs économiques et des relations soutenues avec les ONG en vue d'une coopération décentralisée*** ».

Excellence Monsieur le Président de la République,

L'exécution de vos instructions m'a conduit à faire un diagnostic sans complaisance de la situation de notre outil diplomatique, et à vous soumettre un projet de réforme structurante, adopté par le Gouvernement le 11 septembre 2013.

L'état des lieux m'a permis de mesurer la qualité du travail accompli par mon illustre devancier, Monsieur le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Daniel Kablan Duncan, qui a facilité la mise en place de ce train de réformes. Vous me permettrez, à cet égard, de mentionner l'adoption d'une *Charte du Diplomate* et la mise en œuvre du *Statut particulier du Corps diplomatique*, qui ont permis, respectivement, de renforcer les valeurs déontologiques et éthiques de cette noble corporation et d'améliorer ses conditions de travail.

La finalisation de toutes ces initiatives prises en 2011, nous a permis, pour la première fois, de faire nommer en 2013, trois Directeurs Généraux au Département Central et tout récemment, un Inspecteur Général Adjoint, ainsi que trois Directeurs Généraux Adjoints.

Vous me permettrez également, **Excellence Monsieur le Président de la République**, de saisir cette belle occasion pour rendre un hommage mérité à tous mes illustres prédécesseurs dont les contributions successives ont donné à la diplomatie ivoirienne, ses lettres de noblesse.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Je suis heureux de vous assurer de l'engagement et de la détermination des Ambassadeurs de Côte d'Ivoire, à appuyer l'action gouvernementale, de leur adhésion entière à ma volonté de placer la 3^{ème} session de leur Conférence sous le thème : « ***la contribution de la réforme de l'outil diplomatique à la réalisation de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020*** ».

C'est le lieu d'adresser nos sincères remerciements à son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, qui a gracieusement mis à notre disposition les locaux de son auguste institution, pour abriter nos travaux en commission.

Excellence Monsieur le Président de la République,

La réforme de l'outil diplomatique que nous avons entreprise, sous votre très haute autorité, s'articule autour de deux axes principaux : l'axe institutionnel et l'axe managérial.

Sur le **plan institutionnel**, la réforme a porté sur l'adoption d'un nouveau cadre organique comportant:

- la définition de fiches de postes dans les services ;
- la classification en trois catégories (A, B et C) des Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ;
- la détermination d'organigrammes-types adossés à des effectifs-types.

Cet édifice est assorti d'un volet réglementaire qui fixe, avec la signature d'une trentaine d'arrêtés, l'organisation et les attributions des services aussi bien au Département Central qu'à l'étranger.

Cet effort de formalisation et de rationalisation nous a permis de ramener les effectifs à l'étranger à 833 agents au 31 décembre 2014 contre 1.236 en 2013.

Le deuxième volet de la réforme au plan institutionnel, a porté sur la restructuration de la Carte diplomatique de la Côte d'Ivoire à travers :

- l'ouverture de nouvelles Missions diplomatiques et Postes Consulaires en 2013 et 2014 (Turquie, Guinée Equatoriale, Liban, New York aux USA et Guangzhou en Chine) ;
- l'extension de certaines circonscriptions par des accréditations multiples ;
- la nomination de nouveaux Consuls Honoraires à travers le monde, portant ainsi leur nombre à 129 contre 119 en 2013.

Sur cette base, nous avons amélioré le taux de couverture diplomatique de notre pays. De 48% au 31 décembre 2013, nous l'avons porté à 62,5% à fin décembre 2014. L'objectif est d'atteindre une couverture de 90% à l'horizon 2020, dans la poursuite de l'optimisation des ressources budgétaires allouées.

Sur le plan managérial, la réforme a porté sur la formalisation des procédures, la modernisation des outils de gestion et la mise en place d'un projet de création d'un institut de formation.

Au titre de la formalisation des procédures, il a été élaboré deux documents didactiques de référence, l'un sur les pratiques protocolaires à l'attention du Corps Diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire et l'autre, sur la participation efficiente des délégations ivoiriennes aux Réunions et Conférences internationales. Il s'agit :

- **du Guide pratique du Protocole à l'usage du Corps Diplomatique ;**
- **du Guide pratique du participant aux Réunions et Conférences internationales.**

Au titre de la modernisation des outils de gestion, le Ministère d'Etat s'est doté d'instruments de planification et d'évaluation de l'action administrative. Il s'agit **du Plan d'Actions et du tableau d'évaluation et de réactivité des services.**

Dans la même logique, il a été produit trois autres outils de gestion :

- **la Carte diplomatique,**
- **le Répertoire des Représentations diplomatiques et des Postes consulaires de Côte d'Ivoire ;**
- **la Liste diplomatique.**

Dans le cadre de la Diplomatie économique, il a été créé un Portail électronique présentant les opportunités d'investissements aussi bien en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger.

Au titre de la formation, **la création d'un Institut Diplomatique à Yamoussoukro est en cours.**

Enfin, au titre de la politique sociale, les travaux du Comité de pilotage portant sur la mise en place d'un fonds de solidarité et de prévoyance, ainsi que l'étude d'un projet immobilier, sont suffisamment avancés.

Excellence Monsieur le Président de la République,

La mise en œuvre de la réforme est en cours et vise à impulser un nouvel élan à la diplomatie ivoirienne et à lui redonner ses lettres de noblesse sous votre haute autorité.

En témoigne le renforcement de notre coopération bilatérale à travers la reprise des Grandes Commissions Mixtes avec la plupart de nos partenaires bilatéraux, sanctionnée par la signature de 247 accords de coopération.

Dans cette dynamique, notre pays fait cette année, l'objet de nombreuses sollicitations de la part de pays amis, en vue de visites d'amitié et de travail, au cours desquelles seront signés de nouveaux accords de coopération. Il s'agit notamment du Danemark, du Mexique, de la Russie, de l'Égypte, du Venezuela, du Liban, de Cuba, de l'Ukraine, du Pays-Bas, de l'Angola et de l'Iran.

De même, les acquis de votre présidence de la CEDEAO, saluée par vos pairs à la clôture de votre mandat à Yamoussoukro, en termes de consolidation de l'intégration et de la stabilisation de notre espace sous-régionale; ainsi que le retour des institutions multilatérales, notamment la BAD, témoignent éloquemment de votre exceptionnelle contribution au repositionnement et au rayonnement diplomatique de la Côte d'Ivoire.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Honorables invités, Mesdames et messieurs,

Avant de clore mon propos, permettez-moi de vous présenter les différents outils de gestion que nous avons élaborés :

1. Le Guide pratique du protocole à l'usage du corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire

Ce document porte à la connaissance de nos hôtes et des responsables des Administrations publiques concernées, les usages diplomatiques en vigueur en Côte d'Ivoire. L'objectif est de faciliter la mission et le séjour des diplomates accrédités en Côte d'Ivoire.

2. Le Guide pratique du participant aux réunions et conférences internationales

*Cet ouvrage est élaboré à l'intention de toutes personnes bénéficiant d'un mandat de représentation de la Côte d'Ivoire aux rencontres internationales. C'est **un vade-mecum** qui donne aux plénipotentiaires ivoiriens, les outils nécessaires à la maîtrise de la préparation, de la participation et du suivi des réunions internationales auxquelles ils prennent part.*

3. La carte diplomatique et le Répertoire des Missions Diplomatiques et Postes Consulaires de la Côte d'Ivoire

Réglémentée par arrêté pris par nos soins, la carte diplomatique fixe sur un support cartographique, la répartition des Missions diplomatiques et Postes consulaires de la Côte d'Ivoire à travers le monde. Elle permet d'avoir une vue synoptique de la présence diplomatique de la Côte d'Ivoire sur la planète.

Cette carte s'accompagne du Répertoire des Missions Diplomatiques et Postes Consulaires qui indique les adresses et contacts de nos Représentations, aux fins de faciliter notamment, la prise en charge consulaire de nos compatriotes à l'étranger.

4. Le Plan d'Actions et le Tableau de réactivité

Le Plan d'Actions est une déclinaison du Programme de Travail Gouvernemental (PTG). Il constitue un tableau de bord de suivi des objectifs annuels assignés à chaque service aussi bien au niveau du Département central que dans les Ambassades. Il fait l'objet d'une évaluation périodique assortie d'une note et d'un classement des services.

Quant au Tableau de réactivité, il synthétise les réponses plus ou moins rapides ou l'absence de réponses des services, sur une période de 6 mois ou d'un an, sur les dossiers prioritaires du Ministère. Il est également assorti d'un pourcentage de réactivité et d'un classement des services.

5. La liste diplomatique

La liste diplomatique répond à une tradition diplomatique qui consiste à répertorier dans un document unique, les contacts de toutes les Ambassades et Postes consulaires accrédités en Côte d'Ivoire. La version 2016 intégrera les données relatives aux organisations internationales accréditées dans notre pays.

6. Le tableau récapitulatif des textes portant organisation et attributions des services

Après l'adoption en octobre 2014 du nouveau décret portant organisation du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, nous avons pris trente (30) arrêtés d'application pour définir les organigrammes de tous les services, ainsi que la répartition des attributions, mettant ainsi fin aux conflits de compétence récurrents.

En pratique, ces arrêtés sont ainsi répartis :

- 9 au titre des directions et Services rattachés au Cabinet ;*
- 16 au titre des services du Département Central autres que ceux rattachés au Cabinet ;*
- 5 au titre des Ambassades et Consulats Généraux.*

7. Les kits de l'Ambassadeur

Au nombre de deux, ces kits sont destinés, l'un à l'Ambassadeur ivoirien nommé dans les fonctions de Chef de Mission Diplomatique et l'autre, au Chef de Mission Diplomatique ou assimilé, accrédité en Côte d'Ivoire.

Ces kits contiennent un certain nombre de documents indispensables comme les Lettres de créance et de rappel, la Copie figurée des Lettres de créance, la Lettre de Mission du Président de la République, la Constitution de la République de Côte d'Ivoire, la partition de l'hymne national, etc.

8. Le Portail Ivoirien de l'Eco-Diplomatie (PIED)

*Cet outil électronique de promotion économique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Diplomatie Economique. Elle met à la disposition des opérateurs économiques, les données macroéconomiques et financières, les opportunités d'affaires en Côte d'Ivoire, ainsi que celles des pays relevant des circonscriptions diplomatiques de nos Ambassades. **(Arrêt pour laisser passer la vidéo sur le Portail économique)***

Sont également en cours d'élaboration, les ouvrages ci-après :

- *Le Guide du consul ;*
- *Le Guide des Organisations Africaines ;*
- *Le Guide des procédures administratives à l'usage de la Banque Africaine de Développement et de son personnel ;*
- *Le Guide pratique de gestion des ONG en côte d'ivoire.*

Excellence Monsieur le Président de la République,

Je tiens à réitérer mes félicitations à vos Représentants, les Ambassadeurs ici présents, dont la contribution a été décisive dans la mise en œuvre de ce train de réformes. Ils s'engagent, par ma voix, à relever les défis de l'émergence. A cet égard, nous attendons de continuer de bénéficier de vos observations et de vos conseils avisés.

Permettez-moi également de saluer l'inestimable appui de la Cellule Diplomatique de votre Cabinet avec à sa tête, le Ministre Marcel Amon Tanoh.

Je reste convaincu que vos orientations feront de la diplomatie ivoirienne, l'une des plus performantes de notre continent.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Fait à Abidjan, le 23 avril 2015

Le Ministre d'Etat,

Ministre des Affaires Etrangères

Charles Koffi DIBY